

**DISCOURS PRONONCE PAR BEATRICE GRANDJEAN-KYBURZ, MAIRE,
A L'OCCASION DE L'APERITIF DES VŒUX
7 JANVIER 2014**

Messieurs les Conseillers administratifs, chers collègues,
Monsieur le Président du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des corps
constitués et des associations
Mesdames, Messieurs, les nouveaux habitants de Chêne-Bougeries,
Chères Concitoyennes et chers Concitoyens,

Au nom du Conseil administratif, je suis heureuse de vous accueillir à
notre apéritif de début d'année 2014.

Cet apéritif est pour nous l'occasion de vous souhaiter tous nos vœux
chaleureux pour une année dynamique, créatrice, enrichissante, et
que chacune et chacun trouve le temps et l'énergie d'y apporter son
concours, tant dans sa vie personnelle, professionnelle qu'au sein de
vos associations ou établissements. . Et comme Jacques Brel,

*« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir, et l'envie furieuse d'en
réaliser quelques-uns.*

*Je vous souhaite d'aimer ceux qu'il faut aimer, et d'oublier ceux qu'il
faut oublier.*

Je vous souhaite des passions.

Je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

*Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence, aux vertus
négatives de notre époque.*

Je vous souhaite surtout d'être Vous !

Cet apéritif est aussi l'occasion de faire connaissance, de tisser des liens, de se retrouver, de se comprendre entre habitants et animateurs de la vie associative et de la vie politique de notre chère ville de Chêne-Bougeries. C'est pour nous, Conseil Administratif, l'occasion de vous remercier pour votre disponibilité et votre engagement. C'est à travers vos associations et sociétés que les personnes peuvent s'enraciner à l'image toujours, de notre emblème. Un merci tout particulier aux pompiers de la Compagnie 21 et aux Sauveteurs Auxiliaires qui sont là pour notre sécurité.

Quant à vous, nouveaux habitants, vous représentez une richesse, celle de vos différences, de vos expériences antérieures dans d'autres communes ou pays. Vous apportez de nouvelles idées, de nouveaux projets, qui stimulent la réflexion. N'hésitez pas à rejoindre nos nombreuses associations, clubs sportifs au CSSM, CRL, Club Aînés dès 50 ans, organisations culturelles ou corps constitués.

Certaines des associations ont tenu à se présenter à vous ce soir et des stands se trouvent dans la petite salle à côté. Je vous engage à vous en approcher, pour mieux les connaître.

Notre collaboration dans les domaines culturel, sportif ou social est précieuse et enrichit notre vie communale. Enfin, pour mieux vous accueillir et vous faire connaître le lieu de votre résidence, nous aurons le plaisir d'offrir à ceux qui le souhaitent le livre consacré à l'histoire de notre ville « Chêne-Bougeries, des origines à nos jours ». Il vous suffira de vous présenter à la table où ils sont entreposés pour vous en faire remettre un exemplaire. Vous avez choisi de vous installer à Chêne-Bougeries et je vous en félicite. Mes collègues de Conseil Administratif et moi-même ainsi que les 25 conseillers municipaux faisons notre possible pour garantir le bien vivre ensemble à Chêne-Bougeries et le bien-être de ses habitants.

Chêne-Bougeries qui a passé de chrysalide avec ses 720 habitants en 1801, à papillon aujourd’hui avec 10'626 habitants, va connaître encore de nombreuses autres transformations, eu égard à l’augmentation de la population attendue à l’horizon 2030 dans le cadre de la mise en œuvre du Grand Projet Chêne-Bourg/Chêne-Bougeries et du Plan directeur cantonal 2030, récemment adopté par le Grand Conseil et dans lequel le Grand Projet s’inscrit.

Les autorités communales, en particulier Monsieur Jean-Michel Karr, Conseiller Administratif en charge du dicastère du Territoire, et les membres du Conseil municipal, ont suivi très attentivement ce dossier, ceci en lien avec la nécessaire révision de notre plan directeur communal et de notre plan directeur des chemins pour piétons, lesquels sont toujours en suspens par décision du Conseil d’Etat. Nous avons également à faire face, pour un temps encore, aux nuisances induites par le chantier du CEVA, épine dorsale nécessaire au désengorgement de Genève.

Notre défi consiste à accueillir 36% de communiers supplémentaires. Ceci impose la construction de plus de 1600 logements dans différents PLQ, tout en assurant un développement maîtrisé de notre ville de verdure, en préservant l’équilibre intergénérationnel et en veillant à offrir des prestations de qualité de nos services communaux dans tous nos domaines de compétence.

La presse a fait état, à la fin août 2013 sur un ton inutilement racoleur, des résultats d’un audit conduit par la Cour des comptes, concernant la gestion et la légalité des principaux processus en matière de ressources humaines au sein de notre administration communale.

Après avoir relevé la luxuriance de détails de cet audit, qui aura occupé la Cour des comptes durant de nombreux mois, le Conseil administratif a décidé de résolument mettre en œuvre, au cours des 3 prochaines années, les diverses recommandations émises par la Cour.

Nous souhaitons effectivement nous tourner vers un avenir encore mieux maîtrisé dans le domaine de la gestion des collaboratrices et des collaborateurs, qui œuvrent souvent sans compter au sein de notre administration communale.

D'aucuns auront cherché à polémiquer et à instrumentaliser la Cour dans une approche purement politique.

Je crois, avant tout, qu'il faut raison garder. La Cour des comptes n'a relevé ni corruption, ni gestion déloyale des biens publics, ni favoritisme, ni faux en écriture, et le Conseil administratif tient à relever que si certaines inégalités ont pu être ressenties au sein du personnel communal, la notion d'équité constitue également une valeur cardinale en matière de gestion des ressources humaines.

Nos finances communales (dicastère de Monsieur Jean Locher) demeurent particulièrement saines. Le budget communal 2014, d'environ 35 millions de francs, est excédentaire, les comptes communaux 2012 ont également été excédentaires et les comptes 2013 le seront très certainement. Nonobstant certaines incertitudes conjoncturelles, le financement des investissements à venir, d'un montant estimé à plus de CHF 28 millions d'ici fin 2015 est parfaitement maîtrisé. Le centime additionnel est resté fixé à 34. Nous avons de nouveau dégrevé la taxe professionnelle à 100% et n'avons pas de dette. Cet aspect est particulièrement important, dans la mesure où d'autres investissements conséquents devront être consentis à un horizon plus lointain, à la lumière de l'augmentation prévue de la population.

Voici quelques gros projets à venir :

- Concernant le village de Chêne-Bougeries, le fameux « goulet », une procédure de plan de site a été initiée et diverses séances d'information ont eu lieu afin de présenter des premières propositions concernant l'aménagement des espaces publics, la mobilité, le déplacement des arrêts de tram et la problématique du patrimoine.
- Concernant la parcelle propriété communale dans le secteur Jean-Jacques Rigaud et à l'issue d'un concours en coopératives, la CODHA a déposé auprès du département un projet prévoyant la construction de six grandes maisons. Ce chantier comprenant quarante-neuf logements, ainsi que des surfaces qui seront mises à disposition du nouveau jardin d'enfants « Les Castagnettes », devrait démarrer au cours des prochains mois, après assainissement de la parcelle. Il s'agit là d'un investissement, particulièrement important de plus de CHF 9 millions en incluant l'aménagement des espaces extérieurs.
- A la lumière des prévisions localisées d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire à l'horizon 2021, la nécessité de procéder à un agrandissement de l'école de Conches est avérée. Ainsi une étude de faisabilité sera très prochainement initiée. Dans le secteur de Conches toujours, des pavillons provisoires hébergent, depuis la dernière rentrée scolaire, plus de soixante élèves fréquentant Resto-Conches ou les activités parascolaires. Un partenariat avec la Fondation La Pommière est en cours dans le but de créer sur la parcelle, dont cette association est propriétaire, une structure multi-accueil d'une cinquantaine de places ainsi que des surfaces destinées à un nouveau Resto-Conches et aux activités parascolaires.

Le patrimoine bâti de la ville de Chêne-Bougeries compte plus de 60 bâtiments représentant une valeur immobilière de plus de 160'000'000.- Il est donc fondamental de l'entretenir.

- Ainsi, un crédit d'investissement est prévu pour la rénovation des façades du Groupe scolaire de la Gradelle, suite à un concours.
- Le Conseil Municipal vient de voter 1'150'000.- pour la rénovation et la transformation des locaux mis à disposition du Jardin d'enfants « Le Petit Manège », ainsi que 440'000.- pour des travaux d'assainissement et de rénovation partielle du bâtiment de la Mairie.
- Par ailleurs, un terrain multisports a été créé l'année dernière dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries, et le parc jouxtant le Centre de Rencontres et de Loisirs va être tout prochainement réaménagé en un espace sportif et ludique intergénérationnel.

Des investissements importants devront également être consentis dans les mois à venir dans le domaine des infrastructures. Ainsi, la mise en séparatif de collecteurs des eaux est prévue tant à l'avenue des Arpillères que le long du tracé CEVA sur le tronçon compris entre Grange-Falquet et la Seymaz.

D'autres investissements conséquents devront être envisagés dans le domaine de la mobilité, même si de nombreuses incertitudes demeurent, à ce jour, quant à certaines clés de répartition financière entre le canton et les communes concernées.

Tel est le cas de la Voie Verte, itinéraire dédié à la mobilité douce en surface du tracé CEVA, et qui devrait, à nos yeux, être classé en qualité de voirie cantonale.

La prise en charge financière des futurs aménagements continue, toutefois, de faire l'objet de discussion entre le canton et les communes des Trois-Chêne.

Dans le même ordre d'idée, la clé de répartition financière canton/commune des travaux d'aménagements du futur « axe dit de Frontenex » demeure sujet à discussion.

Le Bien vivre, dont j'ai parlé comme premier objectif du Conseil Administratif, c'est bien sûr la sécurité et la prévention : nous sommes confrontés à un nombre préoccupant de cambriolages et d'incivilités. Avec l'engagement en ce début d'année d'un 6^{ème} agent de police municipale, c'est la présence sur le terrain qui est renforcée. Il faut relever que les compétences des polices municipales se sont élargies avec la nouvelle loi. Notre service performant de Prévention Sécurité qui fait partie de mon dicastère, développe aussi des actions de prévention dans le domaine de la jeunesse et du respect des espaces publics en étroite collaboration avec les 6 travailleurs sociaux hors murs des Trois-Chêne. Une collaboration constructive dans un esprit de complémentarité de notre police municipale avec la gendarmerie du poste de Chêne contribue activement à une amélioration de la sécurité dans son ensemble à Chêne-Bougeries.

Le Bien vivre, ou mieux vivre, c'est en matière sociale, qui relève également de mon dicastère, l'ouverture l'année passée d'un service social qui reçoit notamment les personnes sollicitant une aide financière individuelle et coordonne les demandes de logement dans les immeubles locatifs, propriété de la commune. Nous avons également optimisé le fonctionnement de l'Action 3 Chêne pour l'emploi pour répondre à une demande accrue.

En matière de petite enfance, également un de mes dicastères, le BUPE permet de recevoir les parents, de les renseigner et de centraliser les demandes de places en crèches ou en jardins d'enfants. Victimes de notre succès, nous avons dû refuser 90 places en crèche. Nous attendons donc avec impatience la nouvelle crèche de 60 places dans l'ensemble intergénérationnel du Prieuré, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2015.

En matière de mobilité, la mise en œuvre du nouveau plan de stationnement, zone bleue « macarons » divisée en quatre secteurs a nécessité des ajustements et des modifications de l’arrêté initialement pris par la DGM. La réintroduction de zones quatre heures est en cours et une analyse de ce nouveau plan de stationnement par un groupe de travail comprenant la DGM, la Fondation des Parkings et notre service Prévention et Sécurité est attendue à la fin de ce premier trimestre.

Sports, dicastère de Monsieur Jean Locher : Nous continuons bien évidemment à soutenir en 2014 les 12 clubs présents au Centre Sportif de Sous-Moulin en offrant tant aux équipes de haut niveau qu’aux sportifs lambdas des installations performantes et accessibles. L’inauguration de la Halle de curling est attendue avec impatience. Parce que la culture tient une place très importante dans notre ville, nous avons planifié de magnifiques événements pour l’année 2014.

La musique est un art incontournable pour Chêne-Bougeries. Nous avons débuté déjà le 1er janvier, avec le traditionnel concert de l’An qui réunit chaque année plus de 400 mélomanes pour un concert exceptionnel. Et c’est donc avec joie que l’Orchestre Buissonnier revient traditionnellement au printemps pour nous donner un second concert tout aussi merveilleux.

Tout au début de l’été, c’est un tout nouveau projet que la commune est fière d’accueillir. Le Laboratoire Musical, un concept novateur misant sur l’assemblage d’événements existants. Les concerts au Parc, que nous organisons depuis plusieurs années dans l’enceinte du Parc Stagni, un stage d’orchestre, une « masterclass » de harpe par la harpiste de renommée internationale Chantal Mathieu – que nous remercions de sa présence avec nous ce soir - et un stage de musique de chambre pour enfants. Le concept est lui bien nouveau, visant à mettre le public au centre de ces manifestations.

La saison musicale se terminera avec l'Orchestre des Trois-Chêne pour son annuel concert de novembre.

Les deux expositions annuelles qui se tiennent à l'Espace Nouveau Vallon offriront cette année aux citoyens, une inédite découverte de tableaux de maîtres sous le thème « Le Paysage Genevois », au printemps, puis une extraordinaire initiation à la calligraphie persane en automne.

Les conférences Jean-Jacques Gautier sont devenues au fil des années, un rendez-vous incontournable pour les citoyens désireux de s'informer sur des sujets forts. Le cycle de 4 conférences 2014 est placé sous le thème « Arts et droits humains » avec Hans Erni, puis Max Frisch pour les deux premiers cycles.

Pour sa seconde année, nous accueillerons en octobre, en résidence, l'Opéra Studio de Genève qui nous a émerveillé l'an dernier avec un opéra de Mozart. Cette année encore, ce sera un programme inédit qui nous sera offert.

Les enfants seront à l'honneur en cette première partie d'année, avec le Théâtrochamp et ses représentations de « Virginie ou si le silence n'était pas d'or », puis le célèbre et traditionnel week-end consacré au festival « Marionnettes et Compagnie » suivi d'un joli spectacle destiné aux tout petits en mars « Eby et son Petit Chaperon Rouge ». Au mois d'août, la commune accueillera dans ses parcs, pour sa 7ème édition, le festival BimBadaBoum, et c'est déjà au mois de septembre que les enfants pourront assister à « L'atelier du nouveau monde », comédie musicale jouée par des enfants de l'Opéra-Théâtre.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site Internet qui vous renseignera sur tous nos événements culturels.

Mesdames et Messieurs, chers collègues et chers amis, permettez-moi de vous souhaiter, au nom du Conseil Administratif, une année 2014 sereine, de paix et d'ouverture à l'autre. Que les valeurs humaines de solidarité et d'amitié prennent le pas sur ce que nous montre le monde d'aujourd'hui.

Merci d'être venus si nombreux ce soir.

Une excellente soirée à toutes et à tous.